

Les subsides

socialistes, démocrates-chrétiens ou autres, il ne faut pas attacher trop d'importance aux doctrines politiques pas plus qu'à la sorte de gens qui participent à ces manifestations.

Je disais donc que le public s'intéresse de plus en plus à la question et je crois qu'il nous incombe à nous, parlementaires, d'en tenir compte. C'est pourquoi je demande à tous les députés de se prononcer librement comme nous le faisons sur cette question. Bien sûr, cela n'entraînera pas la chute du gouvernement bien que ce serait sûrement un bon moyen de convaincre les conservateurs, si c'était possible.

M. Crosbie: C'est exact!

Mlle Jewett: Nous demandons simplement d'approuver le rapport minoritaire de même que les quatre principales recommandations sur la sécurité et le désarmement.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Monsieur le président, j'aimerais à ce moment-ci, en tant que président du comité qui a présenté non pas le rapport majoritaire, mais le rapport du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, lequel rapport a eu un enfant dans un communiqué de presse émis par six députés, mais indépendamment des positions de chacun, je veux sincèrement remercier chaleureusement tous les députés des trois partis politiques qui ont siégé à ce comité. Je pense qu'ils ont d'abord manifesté une attention particulière à un sujet qui nous préoccupe.

Deuxièmement, ils ont particulièrement respecté un horaire, et je pense qu'aucun comité parlementaire n'a fait preuve de plus de dévouement au cours des années où j'ai siégé comme député. L'atmosphère qui a présidé à notre comité, je dois le dire, a été remarquable. J'engage souvent la Chambre et les députés à se pencher sur ce qui s'est passé au Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Malgré des vues absolument divergentes sur certains sujets, nous avons réussi à garder une atmosphère de coopération et de compréhension absolues. Mon grand regret, car j'en ai un grand regret, et je tiens à l'exprimer à mes collègues et amis du Nouveau parti démocratique, c'est que dès le début de nos assises, j'avais essayé d'instaurer un nouveau système afin que les vues des minoritaires fassent partie du comité et du rapport final.

● (2050)

[Traduction]

Je suis du genre à croire que les vues de la minorité auraient pu être exprimées en annexe à celles de la majorité. J'ai travaillé en fonction de cela pendant trois ou quatre mois, avec le sentiment et la conviction que tel serait le cas. Sur des questions très contestées, nous dirions que le comité les recommande même si de nombreux membres ont la ferme conviction qu'elles sont impossibles. Je ne sais pas qui il faut blâmer, mais je regrette que nous n'ayons pu joindre ces vues. Si nous avions pu le faire, nous n'aurions pas eu à accepter que six membres du comité permanent publient un tel communiqué.

Je transmets en outre mes plus sincères remerciements aux membres du personnel. Il nous arrive de les oublier, mais je tiens à suivre l'exemple de l'honorable député de Winnipeg-

Nord-Centre (M. Knowles), mon très bon ami, qui se fait toujours un devoir de remercier les membres du personnel. Les chercheurs ont travaillé très fort et je les en remercie. Je pourrais, par exemple, citer Roger Hill et le greffier qui a travaillé avec nous. Je ne crains jamais de citer ceux qui ont fait de l'excellent travail et qui ont réussi à abattre une tâche énorme. Il est malheureux que le communiqué ait été diffusé mais, d'ici à lundi, nous aurons la dernière édition du rapport de sorte que les députés, la population et les membres des partis politiques pourront le lire plutôt que le communiqué publié par six membres du comité.

Une voix: Ennuyeux!

M. Prud'homme: Je le suis peut-être. La défense et le désarmement ne sont certes pas des sujets peu courants. Je répète que nous avons travaillé ensemble pendant un bon bout de temps au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale. Des députés ont déjà signalé que plus de 50 témoins avaient déjà comparu devant le comité et qu'il y avait eu plus de 50 séances.

Récemment, en compagnie d'un collègue néo-démocrate et de collègues conservateurs, j'ai participé à une réunion de l'Union interparlementaire qui s'est tenue à Lagos, au Nigéria, où j'ai eu le privilège et l'honneur de travailler avec un important groupe de rédacteurs. J'attire l'attention des députés sur la résolution qui a été le fruit d'un consensus à Lagos et qui sera maintenant soumise à la deuxième session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement. Elle exprime en effet un point de vue unanime. Ce n'était peut-être pas encore ce que voulaient l'Union soviétique ou mon collègue de Cuba, ni peut-être même nos voisins du Sud, les États-Unis. C'est un rapport qui a été adopté à l'unanimité sous forme de résolution, laquelle sera soumise à la session extraordinaire. Comme nous étions tous parlementaires, j'ai estimé que nous devions faire un compte rendu de nos activités à nos parlements respectifs. C'est pourquoi je demande le consentement unanime de la Chambre pour que cette résolution des parlementaires soit annexée au *hansard* d'aujourd'hui. J'en ai des copies que je distribuerai à tous les partis. Elle sera présentée au nom de tous les parlementaires du monde à la deuxième Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies à New-York. Je demande l'autorisation de déposer la résolution et d'en distribuer des exemplaires.

Mlle Jewett: De quoi s'agit-il?

M. Prud'homme: D'une résolution qui a été adoptée à l'unanimité par le comité des questions politiques, de la sécurité internationale et du désarmement, elle s'intitule:

L'apport des Parlements à l'adoption de mesures concrètes par la Deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement et à sa mise en vigueur, notamment la diminution des budgets militaires et ses répercussions sur l'économie mondiale et sur l'emploi, ainsi que sur le développement socio-économique du Tiers monde.

Nous l'avons tous adoptée à Lagos. Si les députés veulent en obtenir une copie . . .

M. Broadbent: Le député me permet-il de lui poser une question?

M. Prud'homme: Bien entendu, mais je tiens à faire déposer cette résolution ce soir.